



Parc amazonien de Guyane

Parc national

FICHE DE POSTE

RESPONSABLE SCIENTIFIQUE DU PARC AMAZONIEN DE GUYANE

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, de valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux Parcs nationaux, l'Etablissement public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « de contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leur mode de vie traditionnel et de participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre du projet de développement durable défini par la charte du Parc national ».

Le Parc amazonien de Guyane inscrit ses activités scientifiques dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Performance 2019-2023 Etat – Etablissement public et des orientations et mesures retenues à la charte du Parc national approuvée le 28 octobre 2013 par décret. Elles sont également guidées par la stratégie scientifique du PAG 2018-2028 validée par le Conseil scientifique du parc.

Résidence administrative : Rémire-Montjoly / Siège du PAG

Statut : Poste de catégorie A réservé aux fonctionnaires et aux agents sous quasi statut, ou, à défaut, aux contractuels de niveau équivalent.

Missions :

Sous l'autorité du chef du service des « patrimoines naturels et culturels » (PNC), le responsable scientifique a en charge au sein de l'Etablissement public : la connaissance et le suivi des patrimoines naturels du Parc national, et de manière transversale, les domaines de la connaissance et de la contribution à la recherche scientifique. Il.Elle a pour préoccupation permanente la cohérence entre la politique de connaissance et les enjeux et objectifs de conservation, de gestion et de développement local et durable portés par le Parc national pour les territoires qui le concernent. Il.Elle peut être amenée à assurer l'intérim ponctuel du chef de service.

- Il.Elle organise les activités de l'Etablissement en matière de connaissance, d'inventaire et de suivi des patrimoines naturels. Il.Elle assure la coordination des études liées aux patrimoines culturels et aux sciences humaines et sociales, en lien avec la chargée de mission en charge de ces thématiques. Il.Elle contribue à développer et mettre en œuvre des méthodes et des indicateurs de suivi des patrimoines.
- D'une manière générale, il.elle définit et organise les programmes d'étude et de recherche, tant sur le plan technique que financier, en lien avec les partenaires de l'Etablissement. Il.Elle participe ainsi à la mise en œuvre de la politique de connaissance et de participation à la recherche scientifique de l'Etablissement.
- Il.Elle encadre hiérarchiquement au sein du service PNC la technicienne R&D, la chargée de mission « accès aux ressources génétiques et partage des avantages » et, le cas échéant, les VSC (Volontaires du service Civique) et stagiaires affectés aux thématiques qui la concernent.
- Il.Elle anime sur le plan fonctionnel le réseau des chargés de mission dans le domaine transdisciplinaire de la connaissance, et leur assure un lien relationnel dynamique avec le Conseil scientifique du Parc national et la communauté scientifique en général. Il.Elle assure également le rôle de référent scientifique, participe à l'ingénierie des projets de recherche, à l'élaboration des protocoles et aux montages financiers (recherche de financements, ...).
- En lien avec les chefs des délégations territoriales, il.elle assure l'animation fonctionnelle de l'équipe de techniciens spécialisés, et organise en mode projet le travail des équipes opérationnelles dans les activités scientifiques de l'Etablissement.
- Il.Elle coordonne la bancarisation et la gestion des données produites, en lien avec le responsable du système d'information et la technicienne R&D.
- Il.Elle veille à la restitution et au partage des connaissances, de manière adaptée au contexte des territoires, ainsi qu'à la valorisation des données produites en particulier dans le cadre des divers supports de communication propres à l'Etablissement.
- Il.Elle participe aux réflexions stratégiques et au rapportage du Contrat d'Objectifs et de Performance dans les domaines de la connaissance et de la contribution à la recherche et gère le budget

correspondant en lien avec le chef du service PNC, la direction et le secrétariat général de l'Etablissement public.

- II.Elle anime le Conseil scientifique en lien avec le chef du service PNC, prépare l'ordre du jour des plénières et en assure le secrétariat, notamment rédige les comptes-rendus, en lien avec le bureau de l'instance.
- II.Elle est le référent scientifique du parc vis-à-vis des partenaires extérieurs et du réseau des Parcs Nationaux, et assure à ce titre des contributions aux partenariats développés avec la communauté scientifique (Irista, Labex CEBA...).
- II.Elle assure le suivi du sujet Accès aux ressources génétiques et partage des avantages (APA), en lien avec la chargée de mission APA et avec les instances concernées.

Compétences :

- Solide culture scientifique générale
- Fortes compétences en ingénierie de projet
- Bonnes connaissances dans l'élaboration de protocoles, ainsi qu'en gestion et analyse des données
- Compétence affirmée en écologie et connaissance des patrimoines naturels guyanais
- Connaissance confirmée des réseaux, acteurs et dispositifs de la recherche en Guyane
- Connaissance des territoires et des enjeux du Parc amazonien
- Bonne culture administrative
- Niveau formation Bac+5 et expérience professionnelle d'au moins 5 ans sur un poste similaire

Capacités :

- Capacité d'organisation, respect des échéances, et gestion multitâches ;
- Coordination et animation d'équipe;
- Très bonne capacité d'écoute et de dialogue avec les partenaires de l'Etablissement, et notamment avec la communauté scientifique
- Forte capacité d'analyse, de synthèse et de prospective
- Qualité rédactionnelle
- Sens de la pédagogie
- Capacité à travailler dans un contexte interculturel
- Grande disponibilité & aptitude et motivation à la réalisation de missions en sites isolés

Afin de tenir compte du contexte particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Echéance de recrutement : 1^{er} mars 2020

Date limite de candidature : 20 janvier 2020

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de : **Mr Pascal VARDON**, Directeur du parc amazonien de Guyane - 1 rue Lederson - 97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :

Françoise LEMAITRE-ANQUETIL - Responsable des Ressources Humaines

recrutements@guyane-parcnational.fr ou en-flemaitre-anquetil@guyane-parcnational.fr

Copie à

Arnaud Anselin, directeur adjoint du parc amazonien de Guyane : arnaud.anselin@guyane-parcnational.fr